

DÉPARTEMENT DU VAR

REPUBLIQUE FRANCAISE

Arrondissement de BRIGNOLES

**Mairie de Régusse**

83630

Téléphone : 04 94 70 16 23

Télécopie : 04 94 70 18 74

**ARRETE TEMPORAIRE
DE CIRCULATION****Le Maire de Régusse,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles R 411-5, R 411-8 et R 411-20 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L 2212-2, L 2213-1, L2213-5, L 2512-13 et R 2213-1 ;

VU le code de la voirie routière ;

Considérant des travaux de réparation de conduites TELECOM

Considérant la demande de MARAIS-TP domicilié Avenue du Général de Gaulle 04310 PEYRUIS

Arrêté

Article 1^{er} : En raison des travaux de réparation de deux conduites TELECOM, la circulation des véhicules se fera par alternat par feux tricolores , du lundi 6 septembre 2022 au 25 septembre 2022 de 8h à 16h30 sur la RD 30 Avenue MAGINOT

Article 2^o : Les prescriptions sus énoncées feront l'objet d'une pré signalisation et d'une signalisation conforme à la réglementation en vigueur. Elle sera mise et maintenue en place par l'entreprise chargé de la réalisation des travaux, qui sera et demeurera entièrement responsable de tous les incidents et accidents qui pourraient survenir du fait du chantier. Pendant cette même période, le stationnement des véhicules sera interdit.

Article 3^o : Madame le Maire et la Police Municipale sont chargées de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Régusse le 24 août 2022.

Le Maire,
Renée JEANNERET

